

Ecrit par le 22 novembre 2024

Vers la fin de la monarchie présidentielle ?



Le front républicain, dont on doutait de son existence il y a peu de temps encore, est Le grand vainqueur de ces élections législatives. Sa première victoire a été d'empêcher le RN d'accéder au pouvoir et sa seconde sera peut-être de faire travailler ensemble tous les partis de cet arc républicain pour redonner à la représentation nationale toute la place qu'elle devrait avoir dans notre démocratie. Une page qui peut-être se tourne enfin ?

On va de surprises en bouleversements. Après des élections européennes qui ont placé le RN en tête des suffrages, après le coup de poker de la dissolution, après un premier tour des législatives qui laissait supposer que le RN sortirait gagnant au second, c'est la surprise générale avec le Nouveau Front Populaire qui l'emporte. Et contre toute attente, la majorité présidentielle sauve les meubles et se trouve dans la possibilité de faire jeu égal avec la gauche si elle pactise avec les Divers Droite et les Républicains. Ainsi, aucune majorité absolue se dégage, une situation totalement inédite qui nous plonge dans l'inconnu.

On ne devrait plus pouvoir prétendre gouverner sans les autres

Si la décision de dissoudre l'Assemblée nationale répondait à un besoin de clarifier les choses, et bien nous sommes servis ! La situation est encore plus trouble et incertaine que la législature qui vient de s'achever. Chapeau l'artiste !

A moins que... Aucun parti ne disposant d'une majorité absolue, des coalitions seront nécessaires. Mais

Écrit par le 22 novembre 2024

pas les tambouilles politiciennes habituelles, un vrai travail parlementaire qui tient compte des avis et des positions des différents partis en présence. Et cela dans l'intérêt général. C'est comme cela que fonctionne l'Union Européenne et de nombreux pays.

Le vote des français du dimanche 7 juillet oblige les politiques à suivre cette voie. Les élus de l'arc républicain doivent travailler ensemble et arrêter d'être par nature dans la posture politicienne. Le message est on ne peut plus clair.

Même le premier ministre sortant l'a reconnu dimanche soir lors de son allocation officielle : « le centre de gravité sera plus que jamais entre les mains du parlement ». On ne devrait plus pouvoir prétendre gouverner sans les autres. Une vraie révolution pour nos politiques. Ce changement de paradigme c'est aussi un moyen de réconcilier les français entre eux et de panser les fractures de notre société.

Et enfin, c'est une occasion inespérée de mettre fin à cette monarchie présidentielle insupportable, indécente et totalement hors-sol. Gagné lui aussi par l'ivresse du pouvoir, notre Président ne l'a certainement pas souhaité. Mais c'est peut-être seulement cela que l'histoire retiendra...

“Mais qu'est-ce que vous avez fait de la France ?”

Après ce 1^{er} tour des législatives, aux résultats attendus et aux conséquences encore incertaines, les commentaires abondent. Dans ce flot continu d'exposés et d'analyses, il en est un qui tranche singulièrement sur tous les autres. Ce point de vue n'est pas celui d'un politologue ou de l'un de ces nombreux observateurs patentés de notre vie politique. C'est celui d'une française, comme vous comme moi. Une française qui laisse parler son cœur. Un moment fort à voir et à partager.

Il est parfois des instants qui marquent les mémoires. Celui de l'intervention de [Joëlle Dago-Serry](#) qui interpelle [Yaël Braun-Pivet](#), Présidente sortante de l'Assemblée Nationale, dans l'émission « Les Grandes Gueules » sur RMC, le vendredi 28 juin, en est assurément un. Dans cette émission, animée et présentée par Alain Marschall et Olivier Truchot, ce sont des français issus de la société civile, qui expriment leurs opinions et donnent leurs avis. Écoutez d'avantage ceux qui travaillent, qui vivent un quotidien pas toujours facile, fait parfois le plus grand bien. On est loin de ces quarterons de vieux observateurs de la politique et des « sachants » qui, depuis leurs palais, savent tout sur tout. Avec cette émission c'est tout autre chose c'est le bon sens qui parle, sans arrière-pensées ou calcul politique. Là il n'y a pas de soupe à servir.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Donc vendredi 28 juin, deux jours avant le premier tour des élections, « Les Grandes Gueules » reçoivent Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée Nationale. Au début de l'émission, le ton est aimable, le sourire de rigueur et le discours toujours fait du même bois. La Présidente sortante marque cependant ses distances avec la décision d'Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée Nationale. Mais rapidement une première salve est envoyé par Jérôme Ferry, médecin dans la vie civile. « Un président qui joue l'avenir de mes enfants aux dés, je ne peux l'accepter » clame-y-t-il. *Voir l'extrait.*

« Un président qui joue l'avenir de mes enfants aux dés, je ne peux l'accepter » Jérôme Ferry, médecin. Voir l'extrait.

C'est ensuite l'intervention de Joëlle Dago-Serry, qui laisse sans voix la Présidente de l'Assemblée nationale. « Mais qu'est-ce que vous avez fait de la France ? » lui lance-t-elle avec une voix pleine d'émotions et de tristesse. « Aujourd'hui, je me sens apatride » poursuit-elle. Un cri du cœur bien au-delà de la colère. *Voir l'extrait.*

« Mais qu'est-ce que vous avez fait de la France ? » Joëlle Dago-Serry. Voir l'extrait.

Yaël Braun-Pivet reste sans voix quelques longues secondes. Elles résonnent comme une impuissance et un aveu. Un grand moment qui vaut mieux que bien des analyses politiques, fussent-elles les plus brillantes. Un instant de vérité comme la télévision peut parfois en donner. On se plait à penser que c'était au Président de la République de répondre... Il aurait sans doute fait preuve d'une immense compassion et décidé sur le champ d'organiser des états généraux de la citoyenneté ou une vaste consultation sur la refondation de notre république, avec à la clé un referendum... Bon là faut pas rêver quand même, n'est pas le Général de Gaulle qui veut !*

**Référence au référendum du 27 avril 1969 sur la régionalisation où les français ont voté contre à 52,4 %? Résultat qui a conduit à la démission du Général de Gaule initiateur de ce référendum.*

Pour voir l'intégralité de l'émission

(Carte interactive) Tous les candidats aux législatives de juin 2024 en Vaucluse

Écrit par le 22 novembre 2024



Retrouvez dans la carte interactive ci-dessous les 68 candidats vauclusiens aux prochaines élections législatives.

Composition communale de la 1^{re} circonscription du Vaucluse

Avignon, Le Pontet, Morières-lès-Avignon.

Composition communale de la 2^e circonscription du Vaucluse

Bonneux, Buoux, Cabrières-d'Avignon, Cadenet, Caumont-sur-Durance, Cavillon, Châteauneuf-de-Gadagne, Cheval-Blanc, Cucuron, Fontaine-de-Vaucluse, Jonquerettes, L'Isle-sur-la-Sorgue, Lacoste, Lagnes, Lauris, Le Thor, Lourmarin, Maubec, Ménerbes, Mérindol, Oppède, Puget, Puyvert, Robion, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Saumane-de-Vaucluse, Sivergues, Taillades, Vaugines, Villelaure.

Composition communale de la 3^e circonscription du Vaucluse

Althen-des-Paluds, Bédarrides, Carpentras (*partie de commune*), Courthézon, Entraigues-sur-la-Sorgue,

Ecrit par le 22 novembre 2024

La Roque-sur-Pernes, Le Beaucet, Mazan, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Saint-Didier, Sorgues, Vedène, Velleron, Venasque.

Composition communale de la 4e circonscription du Vaucluse

Beaumes-de-Venise, Beaumont-du-Ventoux, Bollène, Brantes, Buisson, Caderousse, Cairanne, Camaret-sur-Aigues, Châteauneuf-du-Pape, Crestet, Entrechaux, Faucon, Gigondas, Grillon, Jonquières, La Roque-Alic, Lafare, Lagarde-Paréol, Lamotte-du-Rhône, Lapalud, Le Barroux, Malaucène, Mondragon, Mornas, Orange, Piolenc, Puyméras, Rasteau, Richerenches, Roaix, Sablet, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Marcellin-lès-Vaison, Saint-Romain-en-Viennois, Saint-Roman-de-Malegarde, Sainte-Cécile-les-Vignes, Savoillan, Séguret, Sérignan-du-Comtat, Suzette, Travaillan, Uchaux, Vacqueyras, Vaison-la-Romaine, Valréas, Villedieu, Violès, Visan.

Composition communale de la 5e circonscription du Vaucluse

Ansouis, Apt, Aubignan, Aurel, Auribeau, Beaumettes, Beaumont-de-Pertuis, Bédoin, Blauvac, Cabrières-d'Aigues, Caromb, Carpentras (*partie de commune*), Caseneuve, Castellet-en-Luberon, Crillon-le-Brave, Flissan, Gargas, Gignac, Gordes, Goult, Grambois, Joucas, La Bastide-des-Jourdans, La Bastidonne, La Motte-d'Aigues, La Tour-d'Aigues, Lagarde-d'Apt, Lioux, Loriol-du-Comtat, Malemort-du-Comtat, Méthamis, Mirabeau, Modène, Monieux, Mormoiron, Murs, Pertuis, Peypin-d'Aigues, Roussillon, Rustrel, Saignon, Saint-Christol, Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Martin-de-la-Brasque, Saint-Pantaléon, Saint-Pierre-de-Vassols, Saint-Saturnin-lès-Apt, Saint-Trinit, Sannes, Sarrians, Sault, Viens, Villars, Villes-sur-Auzon, Vitrolles-en-Lubéron.

[Cliquez ici pour retrouver les résultats des législatives de juin 2022 en Vaucluse](#)

Elections européennes : Le RN entretient la flamme en Vaucluse

Ecrit par le 22 novembre 2024



En Vaucluse, Jordan Bardella survole les Européennes avec 40,24%. Au niveau national, il obtient, à la surprise générale, la dissolution

Coup de tonnerre dans une élection européenne : elle débouche sur la dissolution de l'Assemblée Nationale de la République Française après la défaite cuisante du parti présidentiel.

Dans le département, Jordan Bardella avec 88 434 voix (soit 24 000 de plus que Marine Le Pen en 2019) s'impose largement au-dessus de la mêlée. La candidate macroniste Valérie Hayet affiche 11,53% (25 326 voix), suit Raphaël Glucksman avec 10,97% (24 102 voix) et 4e Manon Aubry pour LFI 9,34% (20 550 voix). La liste de Marion Maréchal, ancienne députée de Vaucluse qui inclut à la 78e place le maire d'Orange, Yann Bompard, elle, obtient 7,49% des suffrages (16 442). L'abstention a reculé de 5,41%, passant de 51,29% à 45,88% et cette mobilisation a apparemment profité au parti lepéniste.

LFI talonne le RN à Avignon

A Avignon, la liste RN arrive également en tête, mais avec 28,67% des exprimés (6927 voix), talonnée par LFI (22,10%), 3e Raphaël Glucksman (10,97%) et la candidate de la majorité, Valérie Hayet, arrive en 4e position, comme l'avait fait Macron pour la présidentielle en 2017.

Le RN écrase toutes les autres listes en Vaucluse avec en particulier, le pompon pour Bédarrides qui a le plus plébiscité Jordan Bardella (58,35%) quand Marion Maréchal y totalise plus de 9% des suffrages. A cette hauteur suivent Piolenc (54,03%), Gignac (53,66%), Travaillan (51,55%), Monteux dont le maire est à gauche, 51,66% des suffrages, 50,91% à Saint-Christol, 50,07% à Jonquières, soit plus de la moitié du corps électoral de toutes ces communes.

Autre série des villes où domine sans partage le parti de Marine Le Pen, La Motte du Rhône (51,16%),

Ecrit par le 22 novembre 2024

Lagarde d'Apt (50% tout rond), Sorgues (50,30%), Courthézon (50,51%), Jonquières (50,07%), Bollène (49,32%), Violès (47,69%), Cavaillon (43,21%), Morières (43,86%), Le Pontet (43,66%), Orange (43,44%) là où la tête de liste Reconquête atteint près de 12%, Mazan (43,04%), Carpentras (39,61%), L'Isle sur la Sorgue (38,78%), Apt (34,24%).

[Le résultat des européennes en Vaucluse vu par Wingz pour l'Echo du Mardi](#)

Le parti présidentiel en tête à Brantes et Buoux

Après avoir épluché les 1154 pages de résultats vauclusiens publiées après 23h30 par la Préfecture (quand les bureaux de votes vauclusiens ont fermé à 18h), c'est à Brantes que la candidate macroniste a réussi son meilleur score : 27,91% et à Buoux, elle est également en tête, suivie de LFI (14,75%) des suffrages.

Tel la Pythie à Delphes, dans l'Antiquité, l'éternel commentateur de la vie politique française depuis un demi siècle, François Bayrou a vu juste, disant que « Ces résultats calamiteux sonnaient le glas de la Macronie et exigeaient donc une refondation urgent ».

Même demande de Jordan Bardella en début de soirée. Il a souligné la déroute de la liste d'Emmanuel Macron et lui a réclamé de revenir à l'esprit des institutions en consultant les Français. il a donc obtenu gain de cause. La dernière dissolution décidée à l'époque par Jacques Chirac, remonte à avril 1997. Le président Macron a reconnu que la droite populiste "totalise près de 40% des votes des français. Je vais vous redonner le choix de votre avenir. Je dissous l'Assemblée Nationale. Les élections auront lieu les 30 juin et 7 juillet » a-t-il dit, d'un ton grave.

Législatives : seulement 3 semaines pour faire campagne

Seulement 3 semaines pour faire campagne, pour voter en amont des Jeux Olympiques, en plein Festival d'Avignon ou des Chorégies d'Orange. Nombre de réservations, de billets de trains, de représentations théâtrales et lyriques, de locations de logements et de chambres d'hôtels vont sans doute être annulées et compliquer un peu plus la situation économique et touristique du 5e département le plus pauvre de France.

Jean-François Copé a regretté qu'e le Président n'ait à aucun moment utilisé le mot échec. « Qu'il rétablisse l'ordre dans les finances (3000 Mds€ de dettes), dans la rue, à l'école, à l'hôpital. ». Malgré son faible score, 7,2%, le candidat LR François-Xavier Bellamy a tempéré en précisant qu'à Bruxelles et Strasbourg, il fera partie de la première force politique d'Europe et que cela lui donnait un nouvel élan pour défendre les intérêts de la France.

« Cette dissolution est un coup de tonnerre. »

Raphaël Glucksmann

Ecrit par le 22 novembre 2024

Pour leur part, les écologistes sauvent de justesse leur présence au Parlement Européen . Marine Tondelier a dénoncé les macronistes qui ont fait la courte échelle pour que le RN se retrouve en tête du scrutin. Marie Toussaint a rappelé, en colère, que « C'est Macron qui a installé le match contre le RN alors qu'il ose se présenter comme un rempart. C'est lui qui a demandé à son premier Ministre, Gabriel Attal d'aller au combat contre Jordan Bardella à la TV pendant des heures ».

Pour le candidat du PS-PI, Raphaël Glucksmann, crédité de 10,97% en Vaucluse, « Cette dissolution est un coup de tonnerre. Emmanuel Macron a obtempéré au RN, c'est Jordan Bardella qui fixe le tempo de la République. Les bras m'en tombent mais la gauche de Robert Badinter n'est pas morte, nous allons nous battre, tous ensemble ».

Vers une coalition des droites ?

Marion Maréchal qui avait été élue députée du RN en Vaucluse en 2012 et qui roule désormais pour 'Reconquête' aux côtés d'Eric Zemmour s'est félicitée: « On existe depuis si peu de temps, deux ans, et pourtant on a relevé la tête, on est passé de 4% à 5,3%, on a gagné plus de 300 000 électeurs, merci à vous. Avec le bloc RN, nous totalisons plus de 40% des suffrages. il manque encore des voix, nous devons donc faire une coalition des droites pour gagner. Vous pouvez compter sur nous ».

Bien que sans mandat électif, Jean-Luc Mélenchon s'est évidemment exprimé pour LFI. « Emmanuel Macron est totalement responsable de ce chaos. Sa brutalité dans le vote de la réforme des retraites malgré la farouche opposition du peuple français, son entêtement à réduire les droits des travailleurs avec sa réforme de l'assurance-chômage. Après 40 ans de calme il a ravivé les braises en Nouvelle-Calédonie. C'est lui qui joue avec le feu et fait grimper la colère, le mécontentement, le ras-le-bol des Français. Voilà pourquoi ils lui ont signifié leur total désaccord avec ce vote-sanction et il a bien fait de dissoudre car il n'a plus de légitimité ».

« La macronie, c'est fini. »

François Ruffin

Dans le même mouvement François Ruffin n'y est pas allé de main morte, lui qui était au collège avec Emmanuel Macron à Amiens. « La macronie, c'est fini. Avec le PS, le PC, les écologistes, nous devons reformer un Front Populaire, comme nos anciens l'avaient fait face aux nazis après guerre. Cessons de nous insulter, de nous déchirer à gauche. Donnons-nous une chance de gagner face à l'extrême droite ».

Enfin, Marine Le Pen a laissé exploser sa joie en constatant que « C'est le plus haut score pour notre parti depuis 40 ans. Félicitations à Jordan Bardella pour cette très belle campagne qu'il a menée depuis des mois, à la rencontre des français. Je salue la décision du Président de la République de dissoudre. La parole est redonnée au peuple et je sais qu'il nous font confiance pour que nous réalisons l'alternance en mettant fin à la baisse du pouvoir d'achat , à l'explosion de l'insécurité et du flux d'immigration ».

Écrit par le 22 novembre 2024

[Voir les résultats par commune ICI](#)

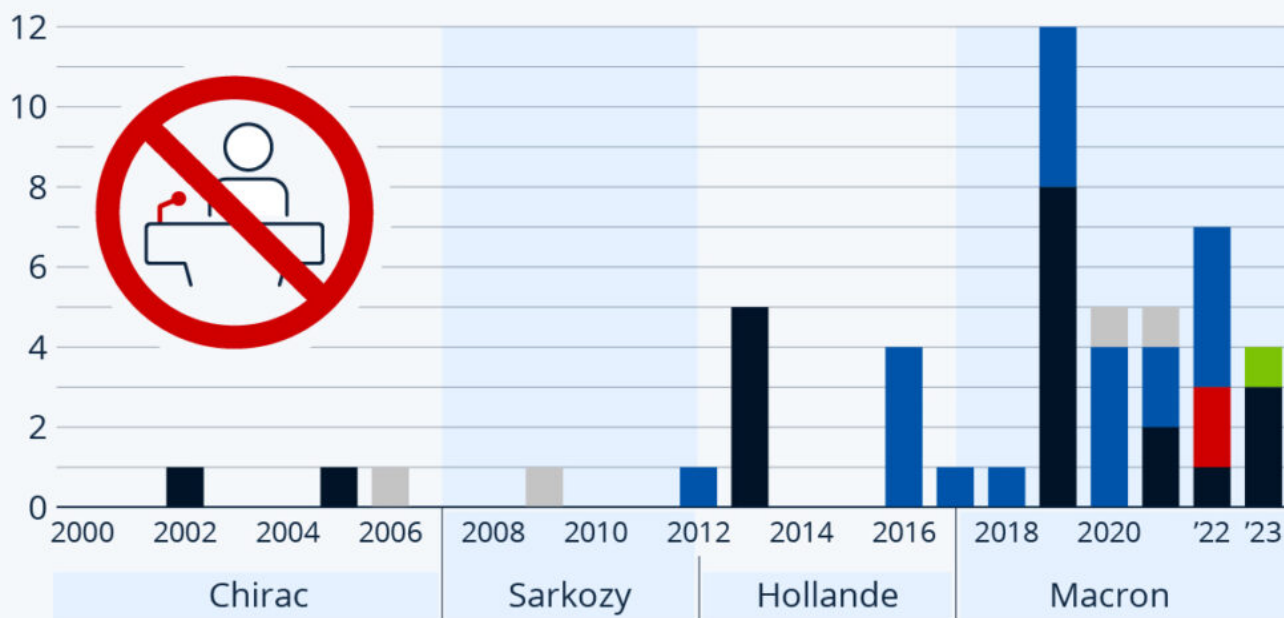
Le gouvernement accélère les dissolutions d'associations

Écrit par le 22 novembre 2024

Le gouvernement accélère les dissolutions d'associations

Demandes de dissolutions d'associations ou de groupes depuis 2000, par appartenance politique

■ Ultradroite ■ Ultragauche ■ Islam radical
■ Écologisme radical ■ Divers



Source : Légifrance



statista

Le 4 octobre, le conseil des ministres a acté la dissolution de l'organisation catholique intégriste Civitas, après une procédure lancée en août par le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, à la suite de propos antisémites tenus par un conférencier lors de son université d'été. Fondé en 1999, l'Institut Civitas s'était fait connaître du grand public au début des années 2010, suite à ses prises de positions contre le mariage pour tous, ainsi que ses actions spectaculaires contre plusieurs événements culturels jugés «

Écrit par le 22 novembre 2024

christianophobes ». C'est la seconde demande de dissolution du gouvernement largement médiatisée cet été, après celle, demandée par le ministre de l'intérieur en juin, du collectif écologiste et contestataire Les Soulèvements de la Terre, suspendue par le Conseil d'État en août.

Comme le montre notre infographie, réalisée à partir de données du site officiel du gouvernement français pour la diffusion des textes législatifs et réglementaires [Légifrance](#), le nombre de demandes de dissolution de groupes et d'associations a fortement augmenté depuis l'arrivée à l'Élysée d'Emmanuel Macron en 2017 : le record du nombre de demandes de dissolutions sous la Ve république a ainsi été atteint sous la présidence de l'actuel chef de l'État, durant laquelle 34 procédures ont été lancées. Le record appartenait jusque là au premier président de l'actuelle république, Charles de Gaulle, sous le mandat duquel 28 demandes avaient été déposées, notamment contre des associations communistes en 1968. Depuis 2000, une très large majorité des procédures de dissolution visent des groupes et associations d'ultradroite, ou de revendiquant de l'Islam radical.

Valentine Fourreau pour [Statista](#)